CHARTE

Pour 100 Emplois et 100 Logements

Je soussigné, Christian BORDIONE,
candidat aux Elections Législatives de mars 1993,
M'ENGAGE à parrainer dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône,

SI JE SUIS ELU :

- 100 demandeurs d'emploi **chaque année** et
- 100 demandeurs de logement **chaque année**

pendant 5 ans jusqu'à complète satisfaction. J'en répondrai devant mes électeurs pendant mon mandat.

SI JE NE SUIS PAS ELU :

- 100 demandeurs d'emploi et
- 100 demandeurs de logement

pendant 5 ans jusqu'aux prochaines élections législatives. J'en répondrai devant les électeurs si je suis à nouveau candidat.

Le Candidat
Christian BORDIONE



ELECTIONS LEGISLATIVES
21 MARS 1993

CHARTE

10e CIRCONSCRIPTION

Pour 100 Emplois et 100 Logements

Madame, Monsieur,

VOUS ETES ELECTEUR dans la 10e Circonscription des Bouches-du-Rhône et **vous avez décidé de vous abstenir de voter**. Cependant, vous êtes un citoyen révolté de constater qu'aujourd'hui, en France :

3.000.000 de personnes sont SANS EMPLOI
et 400.000 citoyens sont SANS LOGEMENT.

JE SUIS CANDIDAT dans cette circonscription, non pour être élu mais pour être Citoyen responsable.
J'ai entendu l'appel de l'ABBE PIERRE et y adhère. Je suis persuadé que vous et moi pouvons modifier la situation actuelle en plaçant les 13 CANDIDATS aux élections législatives de la 10e CIRCONSCRIPTION face à leurs responsabilités : **EXIGER D'EUX QU'ILS SIGNENT ET APPLIQUENT, ELUS OU NON A CETTE ÉLECTION, LA CHARTE " POUR 100 EMPLOIS ET 100 LOGEMENTS "**.

En quoi consiste la Charte ?

- **LE CANDIDAT ELU** pour 5 ans devra parrainer, chaque année, 100 DEMANDEURS D'EMPLOI et 100 DEMANDEURS DE LOGEMENT jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. Au terme de la législature, il devra avoir satisfait **500 DEMANDES D'EMPLOI** et **500 DEMANDES DE LOGEMENT** et en répondre devant les électeurs de la circonscription.

- **LES 12 CANDIDATS NON ELUS** devront parrainer, chacun pendant 5 ans : 100 DEMANDEURS D'EMPLOI et 100 DEMANDEURS DE LOGEMENT jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction, soit au total pour les 12 candidats avoir satisfait : **1200 DEMANDES D'EMPLOI** et **1200 DEMANDES DE LOGEMENT** et en répondre devant les électeurs de la circonscription s'ils sont à nouveau candidats dans 5 ans.

Les 13 candidats aujourd'hui en lice, s'ils s'engagent sur cette Charte, pourront ainsi avoir répondu aux attentes de **1700 DEMANDEURS D'EMPLOI** et **1700 DEMANDEURS DE LOGEMENT**.

Si cette pratique était étendue à toute la France et aux 5.377 candidats qui se présentent en 1993, vous imaginez l'impact que pourrait avoir cette action !

Aujourd'hui, dans la 10e Circonscription, J'INTERPELLE AVANT LE 1er TOUR, sur la presse locale, LES 12 CANDIDATS QUI SE PRESENTENT, POUR QU'ILS SIGNENT CETTE CHARTE. Ils devront me répondre en publiant un communiqué de presse précisant à leurs électeurs qu'ils adhèrent à la Charte POUR 100 EMPLOIS ET 100 LOGEMENTS.
Pour ce qui me concerne, vous trouverez au verso de cette profession de foi, mon engagement, que je sois élu ou non.

VOUS ETES ÉLECTEUR DANS LA 10e CIRCONSCRIPTION,
NE VOUS ABSTENEZ PAS !
VOTEZ AU 1er TOUR POUR UN CANDIDAT QUI AURA ADHÉRÉ A LA CHARTE.

Le Candidat
Christian BORDIONE

Le Suppléant
Jean-Claude VLODY

PERMANENCE : 5, rue Four du Chapitre. 13002 Marseille